



# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

## Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

### 1 Intitulé du projet

Projet de creation de 80 logements individuels et collectifs au Plateau des Calieux SAINT-MITRE-LES-REMPARTS (13920). Construction de 3 batiments collectifs et 20 villas en R+1.

### 2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

#### 2.2 Personne morale

Dénomination

SOCIETE FRANCAISE DES HABITATIONS

Raison sociale

SA SFHE

N° SIRET

64201670300208

Type de société (SA, SCI...)

Societes

Représentant de la personne morale ☒ Madame

☐ Monsieur

Nom

COULOMBEL

Prénom(s)

Justine

### 3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

| N° de catégorie et sous-catégorie                                               | Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.) |
|---------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 47. Premiers boisements et déboisements en vue de la reconversion de sols., 47A |                                                                                                                                                                  |

#### 3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

☐ Oui ☒ Non

#### 3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

☐ Oui ☒ Non

### 4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le present projet concerne la creation d'un ensemble de logements individuels et collectifs via 3 batiments en R+1 et 20 villas sur une assiette fonciere de 25 095 m<sup>2</sup>. Le projet prévoit la creation de 80 logements sur une surface de plancher total de 5 429,35 m<sup>2</sup>, avec une voie de desserte interne en enrobe drainant, 155 places de stationnement (20 places privees interieures, 100 exterieures et 35 places visiteurs), locaux velos integres aux batiments collectifs, et de nombreux espaces verts. Les voies amenees dans l'operation seront en enrobe drainant ou stabilise, et seront en continuite des acces, circulables par les pietons, les velos et les vehicules. Le site de l'operation se situe sur le plateau de Calieux, sur la parcelle cadastrale section AD n° 273, a proximite du chemin des Calieux, 13920 SAINT-MITRE-LES-REMPARTS. Le terrain es actuellement constitue d'une pinede naturelle ponctuee de sentiers informels. Il est a noter que le site a fait l'objet d'une evaluation Natura 2000 avec intervention d'une naturaliste (cf. annexe 9) dans laquelle ont ete definies des mesures d'evitement, de reduction et d'accompagnement. Le projet conservera le maximum de boisement existant.

#### 4.2 Objectifs du projet

Les objectifs poursuivis sont les suivants : -Accueillir de nouveaux habitants tout en maitrisant la densite du tissu urbain ; -Favoriser la mixite par une offre combinant logements collectifs et individuels ; -Creer un grand jardin public traversant, ouvert a tous les riverains du quartier, lieu de promenade, de jeu, de detente et de lien social ; -Preserver et valoriser le paysage de pinede existant, en integrant les constructions dans leur environnement naturel grace a des hauteurs maitrisees (R+1 maximum sur l'ensemble du plateau e Calieu) ; -Assurer la transition entre les zones baties existantes (a l'Ouest et a l'Est) et les nouvelles constructions, grace a un espace vert jouant un role de tampon paysager ; -Protger la biodiversite, par la mise en place de mesures concretes telles que la conservation d'essences locales, l'integration de nichoirs, et la sensibilisation des habitants a la faune et a la flore. Le futur jardin public sera concu comme un axe paysager traversant du sud au nord, guidant les promeneurs vers le Balcon de Calieu, un point de vue naturel remarquable mentionne dans les documents d'urbanisme. Le projet s'inscrit pleinement dans les orientations definies par le PLU et l'OAP applicable au secteur du plateau de Calieu.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 Dans sa phase travaux

Dans sa phase travaux, le projet consiste au défrichement de 17 750 m<sup>2</sup> d'espace boisé en tissu urbain, puis à la création des bâtiments, des voiries et des stationnements. La phase travaux comprend également la viabilisation et la création d'un bassin de rétention pour permettre d'accueillir les eaux pluviales générées par l'imperméabilisation du projet. Les travaux se dérouleront probablement de la manière suivante : - Travaux préparatoires, installation du chantier et des mesures de protection du boisement existant, - Défrichement, - Demolition : enlèvement du bâtiment, - Terrassements des plateformes voirie, et des bâtiments, - Réalisation des réseaux primaires, - Réalisation des voiries provisoires, - Constructions des bâtiments, - Réalisation des réseaux secondaires de desserte des logements, - Réalisation des voiries définitives (reprise du revêtement de surface), - Réalisation des aménagements paysagers. - Finitions et réceptions des travaux. Tous ces travaux seront réalisés en suivant les mesures édictées par le bureau d'étude Azuretudes dans son rapport Natura 2000 ci-joint (annexe 9).

### 4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

En phase exploitation, l'opération engendrera une augmentation de l'activité humaine liée aux logements. Des stationnements seront créés afin de satisfaire les besoins en places de stationnement des futurs habitants. Dans le cadre du présent projet, il sera réalisé 120 places de stationnements privées, dont 20 places couvertes et 100 extérieures, et 35 places visiteurs, soit un total de 155 places de stationnement. Les accès piétons PMR et véhicules se feront depuis l'accès existant, Chemin des Calieux. Une voie principale bordée d'aménagements paysagers, de trottoirs et de cheminements piétonniers assurera la desserte interne des logements. Le cœur de vie est aménagé avec des espaces verts communs. Une interaction naturelle usager/végétal se crée par la présence de plusieurs strates végétales. Les arbres existants pouvant être conservés le seront. Ceux devant être abattus pour permettre les constructions seront remplacés par des plantations équivalentes. L'ensemble des circulations piétonnes seront réalisées en enrobé drainant, accessible PMR, dans un souci environnemental et de cohérence paysagère. Des jardins privatifs clôturés sont créés pour les logements en rez de chaussée. La surface d'espaces verts de pleine terre aménagée pour le projet est de 14 060,27 m<sup>2</sup>, soit 56 % de la superficie du terrain, contre 25 % imposés par le PLU.

## 4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet fera l'objet d'une demande de permis de construire (auquel sera jointe la décision de l'autorité environnementale) et un dossier de demande d'autorisation de défrichement sera également réalisé (Zone à défricher parcelle AD273 en annexe 10).

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

| Grandeurs caractéristiques du projet                                                                                                                                                                                                         | Valeurs                                                                                   |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------|
| Emprise foncière Emprise au sol construite Emprise voiries et stationnement Emprise cheminements piétons Emprise espaces verts aménagés Emprise espaces naturels (non aménagés) Espaces naturels rétrocédés à la commune Surface à défricher | (25095, m²) (3917, m²) (4729, m²) (2389, m²) (6296, m²) (3669, m²) (4096, m²) (17750, m²) |

#### 4.6 Localisation du projet

##### Adresse et commune d'implantation

Numéro :  Voie :

Lieu-dit :

Localité :

Code postal :     BP :    Cedex :

##### Coordonnées géographiques<sup>[1]</sup>

Long. : °E      Lat. : °N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. :   °      Lat. :   °

Point de d'arrivée : Long. :   °      Lat. :   °

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

PLU de la commune de Saint-Mitre-les-Remparts (modification n°2 a été approuvée le 12/10/2023). Projet située en zone UD, et en zone d'emplacement réservée au titre du L151-41-4°

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

#### 4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

☐ Oui ☒ Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

☐ Oui ☐ Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

**4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».**

## 5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

| Le projet se situe-t-il :                                                                                                                                        | Oui                                 | Non                                 | Lequel/Laquelle ?                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?                                                              | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Le site de projet est a : - 1.8 km de "l'Etang du Pourra" (ZNIEFF de type I n° 930020180); - 2.0 km de "l'Etang de Citis" (ZNIEFF de type I n° 930020179); - 3.0 km des "Etangs de Lavalduc et d'Engrenier" (ZNIEFF de type I n° 930020178) - 0.9 km de "l'Etang de Berre" (ZNIEFF de type II n° 9930020231); - 1.4 km des "Etangs de Lavalduc, d'Engrenier, de Citis et du Pourra - Salins de Rassein" |
| En zone de montagne ?                                                                                                                                            | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?                                                                                                  | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | La zone du projet se situe a environ 8.5 km au Sud-Ouest de l'arrete de biotope le plus proche. Il s'agit de La Sambre (FR3800846).                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| Sur le territoire d'une commune littorale ?                                                                                                                      | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Le site de l'operation se situe sur la commune de Saint-Mitre-les-Remparts, en bordure de l'etang de Berre.                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
| Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ? | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Le site de l'operation se situe a environ 1.7 km a l'Est de la reserve naturelle regional la plus proche (Pourra - Domaine du Ranquet).                                                                                                                                                                                                                                                                 |

| Le projet se situe-t-il :                                                                                                                                    | Oui                                 | Non                                 | Lequel/Laquelle ?                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?                                             | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Le PPBE de l'Etat 4e echeance des infrastructures de transports terrestres, approuve par arrete prefectoral du 18 juillet 2024. LE PPBE de la Metropole Aix-Marseille-Provence echeance 4, approuve en juin 2025. La commune de Saint-Mitre-les-Remparts fait partie de la Metropole Aix-Marseille-Provence. |
| Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?                      | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?                                                                                                 | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | La commune de Saint-Mitre-les-Remparts est couverte par un Plan de Prevention des Risques Naturels Previsible de Mouvements de terrains concernant le phenomene de retrait / gonflement des argiles (PPR RGA).                                                                                               |
| Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?                                                                                                                        | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Le PPR RGA a ete approuve le 27/02/2017.                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| Dans un site ou sur des sols pollués ?                                                                                                                       | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| Dans une zone de répartition des eaux ?                                                                                                                      | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?                                | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| Dans un site inscrit ?                                                                                                                                       | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Le site de l'operation se situe a environ 1.4 km a l'Est du site inscrit le plus proche, "Abords du champs de fouilles de Saint Blaise" a Saint-Mitre-les-Remparts.                                                                                                                                          |

| Le projet se situe-t-il dans ou à proximité : | Oui                      | Non                                 | Lequel et à quelle distance ?                                                                                                                           |
|-----------------------------------------------|--------------------------|-------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| D'un site Natura 2000 ?                       | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Le site de projet est situe a environ 5 km a l'Est de la ZSC FR9301595 « Crau centrale-Crau seche». Une evaluation Natura 2000 est fournie en annexe 9. |
| D'un site classé ?                            | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Le site de l'operation se situe a environ 0.8 km a l'Est du site classe le plus proche, "Saint Blaise et ses Etangs".                                   |

## 6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

### 6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

| Incidences potentielles |                                                                                                | Oui                                 | Non                                 | De quelle nature ? De quelle importance ?<br>Appréciez sommairement l'impact potentiel                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
|-------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Ressources              | Engendre-t-il des prélèvements d'eau ?<br>Si oui, dans quel milieu ?                           | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Le projet impliquera une augmentation des consommations en eau potable et donc indirectement des prelevements d'eau. En raison du nombre de logements et de la typologie (31 T2, 45 T3, 4 T4, soit 213 EH) et sur la base de 150 l/j/EH (circulaire n°97-49 du 22/05/97) on peut estimer la consommation d'eau potable a environ 32 m³/jour. Le reseau d'alimentation de la commune est |
|                         | Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ? | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Aucun prelevement ni drainage souterrain n'est prevu dans le cadre du projet.                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
|                         | Est-il excédentaire en matériaux ?                                                             | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Les travaux se feront de maniere a optimiser, dans la mesure du possible, la gestion des deblais et remblais. Les materiaux non reutilises ou impropres au reemploi seront evacues dans des decharges adaptees, dans le respect de l'environnement et de la reglementation                                                                                                              |
|                         | Est-il déficitaire en matériaux ?                                                              | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | A ce stade, l'operation ne parait pas deficitaire en materiaux. Les travaux se feront de maniere a optimiser, dans la mesure du possible, la gestion des deblais et remblais                                                                                                                                                                                                            |
|                         | Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?                         | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | A ce stade, l'operation ne parait pas deficitaire en materiaux.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |

| Incidences potentielles |                                                                                                                                                                                           | Oui                                 | Non                                 | De quelle nature ? De quelle importance ?<br>Appréciez sommairement l'impact potentiel                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
|-------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Ressources</b>       | Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?                                                                     | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Le nouveau bâtiment sera connecté aux réseaux EU et AEP communal. Le réseau communal est suffisamment dimensionné pour permettre des constructions et ainsi une augmentation des besoins.                                                                                                                                                                                                  |
| <b>Milieu naturel</b>   | Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?                     | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | La zone d'influence du projet n'intercepte pas un corridor écologique. Les engagements pour minimiser les impacts sont présentes dans l'évaluation Natura 2000 annexée au dossier (annexe 9).                                                                                                                                                                                              |
|                         | Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ? | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | D'après l'évaluation Natura 2000 réalisée par Azuretudes, le projet n'aura aucune incidence brute sur les habitats et les espèces d'intérêt communautaire. Le MOA s'engage tout de même à respecter et mettre en œuvre l'ensemble des mesures énoncées dans l'évaluation N2000 jointe au présent document en Annexe 9.                                                                     |
|                         | Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?                                                                                                      | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | L'opération prévoit le défrichement d'une surface de 17 750 m². Les travaux de défrichement, de débroussaillage, de terrassement et d'aménagement commenceront entre début Septembre et la fin Février et ceci sans interruption, c'est-à-dire que les travaux seront fait en continu et ne devront pas reprendre entre Mars et Août, afin de ne pas perturber la reproduction des oiseaux |
| <b>Risques</b>          | Est-il concerné par des risques technologiques ?                                                                                                                                          | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
|                         | Est-il concerné par des risques naturels ?                                                                                                                                                | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Le site de l'opération est situé partiellement en zone faiblement à moyennement exposée (B2), du zonage réglementaire du PPR mouvements de terrains établie sur la commune de Saint-Mitre-les-Remparts.                                                                                                                                                                                    |
|                         | Engendre-t-il des risques sanitaires ?                                                                                                                                                    | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
|                         | Est-il concerné par des risques sanitaires ?                                                                                                                                              | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |

| Incidences potentielles |                                                | Oui                                 | Non                                 | De quelle nature ? De quelle importance ?<br>Appréciez sommairement l'impact potentiel                                                                                                                                                                                                                                    |
|-------------------------|------------------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Nuisances               | Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?   | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | De par la creation de logements, le projet induira une augmentation du trafic et des déplacements a l'interieur et a proximite du site. Le trafic au sein de ce programme sera d'environ 160 vehicules/jour. La circulation sera limitee a 20 km/h. L'aménagement d'un acces coherent permettra une fluidite des trafics. |
|                         | Est-il source de bruit ?                       | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | En phase travaux, le projet pourra etre source de nuisances sonores et des dispositions seront prises afin de les maitriser. En phase exploitation, les activites du site dans une zone habitee seront faibles.                                                                                                           |
|                         | Est-il concerné par des nuisances sonores ?    | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
|                         | Engendre-t-il des odeurs ?                     | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
|                         | Est-il concerné par des nuisances olfactives ? | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
|                         | Engendre-t-il des vibrations ?                 | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | L'operation pourra engendrer ponctuellement des vibrations en phase travaux.                                                                                                                                                                                                                                              |
|                         | Est-il concerné par des vibrations ?           | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
|                         | Engendre-t-il des émissions lumineuses ?       | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | L'operation comportera des eclairages nocturnes qui respecteront les mesures enoncees dans l'evaluation N2000 jointe au present document en Annexe 9.                                                                                                                                                                     |
|                         | Est-il concerné par des émissions lumineuses ? | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
|                         |                                                |                                     |                                     |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| Émissions               | Engendre-t-il des rejets dans l'air ?          | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Les seuls rejets dans l'air seront lies aux emissions des vehicules transitant sur le site.                                                                                                                                                                                                                               |
|                         | Engendre-t-il des rejets liquides ?            | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | OUI. Les rejets liquides qui seront engendres dans le cadre du projet seront le rejet des eaux usees. Le rejet des eaux pluviales se fera par infiltration dans le sol.<br><small>(NOTA: L'EPREUVE DE REMPLISSAGE DU PRESENT</small>                                                                                      |
|                         | Si oui, dans quel milieu ?                     | <input type="checkbox"/>            | <input type="checkbox"/>            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |

| Incidences potentielles            |                                                                                                                                             | Oui                                 | Non                                 | De quelle nature ? De quelle importance ?<br>Appréciez sommairement l'impact potentiel                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
|------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Émissions                          | Engendre-t-il des effluents ?                                                                                                               | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
|                                    | Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?                                                                  | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Durant la phase de travaux, les déchets et excédents de toute nature (enrobés, gravats, matériaux ...) seront transportés et stockés sur des aires de collecte spécifiques. Ils seront ensuite évacués dans des décharges agréées.                                                                                                                                                       |
| Patrimoine/Cadre de vie/Population | Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?                                    | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
|                                    | Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Le terrain consiste en un espace boisé non entretenu qui sera urbanisé par ce projet. Dans le cadre du projet, le maximum d'arbres sera conservé en périphérie immédiate des bâtiments en respectant une distance de 3 m par rapport aux constructions. Le projet viendra valoriser le patrimoine arboré conservé, en assurant une intégration paysagère soignée, tout en respectant les |

## 6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

☐ Oui ☒ Non

**Si oui, décrivez lesquelles :**

---

### 6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

☐ Oui ☒ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

---

### 6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Les incidences du présent projet immobilier a Saint-Mitre-les-Remparts assorti de ses engagements, sur le zonage Natura 2000 sont non significatives et ne remettent pas en cause la perennite des sites Natura 2000 les plus proches du projet tant en phase travaux qu'en phase exploitation. Tel qu'envisage, le projet n'aura pas d'impact significatif sur la qualite environnementale de la parcelle par rapport a sa situation actuelle.

---

### 6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Après avoir realise un etat des lieux sur la zone de projet et evalue l'impact potentiel de l'operation sur l'environnement, le trafic et la sante humaine, les aménagements tels que projetes ne paraissent pas necessiter la realisation d'une evaluation environnementale Dans sa phase travaux, le projet sera gere selon le concept de chantier a faible impact environnemental :

- Optimisation de la gestion des dechets de chantier ;
- Reduction des nuisances et pollutions ;
- Reduction des consommations de ressources engendrees par le chantier.

De plus, les incidences du present projet immobilier assorti de ses engagements, sur le reseau des sites Natura 2000 et sur les especes patrimoniales menacees et/ou protegees etant non significatives, tant en phase travaux qu'en phase exploitation, elles ne necessitent donc pas de mesure compensatoire. L'annexe 8 presente des mesures et caracteristiques du projet, destinees a eviter ou reduire les effets negatifs notables du projet sur l'environnement ou la sante humaine.

## 7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Après avoir réalisé un état des lieux sur la zone de projet et évalué l'impact potentiel de l'opération sur la santé et l'environnement à l'aide de l'évaluation N2000 jointe, les aménagements tels que projetés ne paraissent pas nécessiter la réalisation d'une évaluation environnementale. Après analyse, les éléments positifs suivants sont à retenir : - Un site aujourd'hui non aménagé situé en zone urbaine déjà anthropisée et ouverte à l'urbanisation ; - Ce projet prévoit un aménagement conformément aux orientations d'aménagement du PLU ; - L'opération est située en dehors des sites Natura 2000 ; - Des mesures seront prises pour éviter ou réduire les effets négatifs du projet sur l'environnement en phase travaux et en phase définitive. Le projet a été conçu pour s'intégrer au mieux dans son site (intégration paysagère)

## 8 Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

| Objet |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |                          |
|-------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|
| 1     | Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | <input type="checkbox"/> |
| 2     | Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | <input type="checkbox"/> |
| 3     | Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | <input type="checkbox"/> |
| 4     | Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | <input type="checkbox"/> |
| 5     | Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé                                                                                                                                                                                                                                                                            | <input type="checkbox"/> |
| 6     | Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau | <input type="checkbox"/> |
| 7     | Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | <input type="checkbox"/> |

① Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

| Objet |  |                          |
|-------|--|--------------------------|
| 1     |  | <input type="checkbox"/> |
| 2     |  | <input type="checkbox"/> |
| 3     |  | <input type="checkbox"/> |
| 4     |  | <input type="checkbox"/> |
| 5     |  | <input type="checkbox"/> |

## 9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables ☒

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus ☒

Nom COULOMBEL

Prénom **Justine**

Qualité du signataire Directrice d'agence

## À AIX-EN-PROVENCE

Fait le 03-09-2025

Signature du (des) demandeur(s)